

Stratégie vélo départementale : un nouveau schéma directeur et un plan d'action triennal

Intervention de Nicolas Bescond

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Nous ne pouvons que nous féliciter de constater que, **à l'initiative des précédentes majorités, le Val-de-Marne est aujourd'hui le 6ème département le plus cyclable de France et qu'il a connu, entre 2019 et 2020 une augmentation de 80 % du nombre de cyclistes** utilisant quotidiennement leurs vélos.

Nous en conviendrons tous ici, il y a urgence à développer les pistes cyclables et le vélo en Val-de-Marne. D'autant plus que **l'augmentation du nombre de cyclistes sur notre territoire est, au-delà du travail mené par le Département, le fait d'une dégradation exponentielle des transports en Île-de-France.**

Dans le prolongement de notre question adressée à Madame la Préfète lors de la séance du 13 novembre 2023, **nous vous alertons sur les revendications de nombreuses associations cyclistes val-de-marnais-es qui appellent à une mise en œuvre plus rapide des aménagements prévus ; que ce soit au sujet de la passerelle d'Ablon,**

l'accès à la gare de Boissy-Saint-Léger ou encore la passerelle de Nogent qui nécessite quelques changements afin de répondre aux manquements qui nous ont été signalés.

À ce sujet, **notre groupe souhaite également vous affirmer qu'il sera très attentif aux enjeux de concertation du Plan Vélo** figurant dans l'axe 3 (il s'agit de l'action n°13). Jusqu'à présent, on peut aisément dire que vous n'avez pas brillé sur ce point-là, et de nombreuses associations nous l'ont d'ailleurs fait remonter. Ces concertations permettront, je l'espère, de nous rassurer, car, à la lecture de ce plan, notre groupe craint un déséquilibre territorial à venir, notamment sur les questions de stationnement.

Par ailleurs, **l'évaluation d'un plan vélo ne se fera pas simplement aux kilométrages de pistes cyclables tracées**. Dans un territoire aussi diversifié que le Val-de-Marne, l'incitation à la pratique du vélo doit être adaptée aux différents contextes. Nous en citerons quelques-uns qui devraient guider nos réflexions :

- **Comment aider une famille composée de plusieurs enfants à s'équiper en vélo ?** En effet il y a un coût financier exponentiel qui ne se résume pas au seul vélo. Se déplacer à deux roues nécessite d'être bien équipé et pour chaque saison. Avez-vous envisagé ces problématiques ?

Notre groupe n'a eu de cesse d'afficher sa volonté que le Département agisse concrètement sur ce sujet en mettant en place **l'aide « un jeune, un vélo » ; une aide de 100 euros du Département pour l'achat d'un vélo mécanique pour les jeunes val-de-marnais-es**. Cette aide au premier vélo participera au développement et à la familiarisation avec ce moyen de déplacement d'avenir. Cette aide correspondrait, peu ou prou, à l'équivalent des 50% du titre de transport financés pour les jeunes.

Notre groupe espère que cette proposition trouvera écho au sein de notre Conseil car elle bénéficiera avant tout à ceux qui constituent notre Département de demain.

- Puisque nous sommes sur les enfants. **Comment faire pour qu'en ville comme en territoire rural nous puissions en toute confiance permettre aux enfants de se déplacer à vélo ?** Si dès l'école primaire et tout particulièrement au collège, il était possible de se déplacer à vélo, quel réduction considérable des bouchons qui encombrant tous nos territoires aux abords des établissements scolaires chaque matin. Ainsi contrairement au slogan bien connu mais qui s'avère inadapté : « la route ne se partage pas, elle s'aménage ». Nous invitons donc à ce que la mise en sécurité des plus jeunes à vélo soit le guide de notre nouveau plan. Cela suppose de réenvisager l'approche des mobilités non plus de façon quantitative mais qualitative.

- Enfin pour les plus jeunes, mais aussi pour les plus âgés, le passage à vélo n'a rien d'évident. L'enjeu de la compétence et de la pleine maîtrise de ce moyen de transport est un important discriminant tout comme la capacité à le stocker à son domicile. Si vous abordez la question cruciale du stationnement, seul un plan de communication est proposé pour inciter à la pratique. Mais nous avons besoin d'une ambitieuse politique d'accompagnement pour la transition vers ces nouvelles mobilités. De cet accompagnement il n'est nullement fait mention dans votre plan.

Voilà des axes concrets et utiles, permettant d'améliorer cette stratégie vélo.

Je vous remercie.